

Trois Ilets, le 23 Mars 2016

## NOTE AUX PARENTS

Nous informons les parents que les **frais de demi-pension du 3<sup>e</sup> trimestre 2015/2016 (Avril à Juin 2016)** sont payables **du Lundi 11 au Vendredi 15 Avril 2016 de 7 H 30 à 11 H 00** au Secrétariat de Gestion.

**MONTANT A PAYER :** **77,14 €** (dernier jour de cours et de fonctionnement de la demi-pension = MARDI 21 JUIN 2016)

**MOYENS DE PAIEMENT :** ⇒ Chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du Collège Trois Ilets  
⇒ Espèces (Faire l'appoint)

**NOUVEAUTE**

⇒ **EN LIGNE** via le site du Collège : [www.clgdestroisilets.fr](http://www.clgdestroisilets.fr) (Site sécurisé) – Rubrique : le collège => demi-pension => lien : paiement en ligne TURBO SELF (vous munir de votre adresse Email pour l'envoi automatique de votre reçu)

⇒ Carte Bancaire

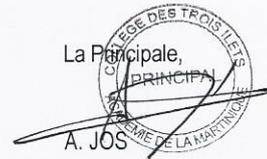
**Nous vous rappelons aussi que :** 1) La carte de cantine est obligatoire pour l'accès au restaurant scolaire. Trop d'élèves oublient régulièrement leur carte. Nous serons contraints de prendre des sanctions à l'égard des élèves récidivants car ces oublis sont préjudiciables à la comptabilité du collège.  
2) Cette carte fait l'objet d'un prêt, en conséquence, toute carte perdue ou dégradée sera remboursée (coût : 10 euros).

Pour tout renseignement nous vous invitons à vous rapprocher de Madame la Secrétaire de Gestion.

La Gestionnaire,  
F. MICHEL



La Principale,  
A. JOS



Trois Ilets, le 23 Mars 2016

## NOTE AUX PARENTS

Nous informons les parents que les **frais de demi-pension du 3<sup>e</sup> trimestre 2015/2016 (Avril à Juin 2016)** sont payables **du Lundi 11 au Vendredi 15 Avril 2016 de 7 H 30 à 11 H 00** au Secrétariat de Gestion.

**MONTANT A PAYER :** **77,14 €** (dernier jour de cours et de fonctionnement de la demi-pension = MARDI 21 JUIN 2016)

**MOYENS DE PAIEMENT :** ⇒ Chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du Collège Trois Ilets  
⇒ Espèces (Faire l'appoint)

**NOUVEAUTE**

⇒ **EN LIGNE** via le site du Collège : [www.clgdestroisilets.fr](http://www.clgdestroisilets.fr) (Site sécurisé) – Rubrique : le collège => demi-pension => lien : paiement en ligne TURBO SELF (vous munir de votre adresse Email pour l'envoi automatique de votre reçu)

⇒ Carte Bancaire

**Nous vous rappelons aussi que :** 1) La carte de cantine est obligatoire pour l'accès au restaurant scolaire. Trop d'élèves oublient régulièrement leur carte. Nous serons contraints de prendre des sanctions à l'égard des élèves récidivants car ces oublis sont préjudiciables à la comptabilité du collège.  
2) Cette carte fait l'objet d'un prêt, en conséquence, toute carte perdue ou dégradée sera remboursée (coût : 10 euros).

Pour tout renseignement nous vous invitons à vous rapprocher de Madame la Secrétaire de Gestion.

La Gestionnaire,  
F. MICHEL



La Principale,  
A. JOS

